

La fin de la nouvelle de Mme de Lafayette et celle du film de Bertrand Tavernier ne réservent pas le même sort à la princesse de Montpensier. Comment interprétez-vous cette différence ?

Dans la présentation du scénario de La princesse de Montpensier, l'éditeur précise que le film de Bertrand Tavernier est « librement inspiré de l'oeuvre de madame de Lafayette » ; il ne parle pas d'adaptation, ce qui impliquerait une plus grande fidélité. En tout cas, la fin du film illustre bien cette réflexion puisque le cinéaste y offre une version du destin de la princesse très différente de celle de la nouvelle. Madame de Montpensier, en effet, ne meurt pas dans le film ; la perspective finale des deux oeuvres n'est donc pas la même et l'interprétation qu'on peut en donner est souvent radicalement différente, comme on va le voir.

À la fin de la nouvelle, la princesse meurt de désespoir, alors qu'elle survit à son malheur dans le film de Bertrand Tavernier. La différence est donc capitale, d'autant que les événements qui précèdent ces deux conclusions sont eux aussi très différents. Dans l'oeuvre de la romancière, elle s'évanouit lors de la scène violente entre son mari et le Comte de Chabannes. Et si sa raison revient, ce n'est que pour peu de temps, puisqu'elle sombre à nouveau peu après, en apprenant la mort du Comte et l'ingratitude puis la trahison du Duc de Guise, tombé amoureux, entre-temps, de Madame de Noirmoutiers. Elle succombe désormais à sa passion : « Elle ne put résister à la douleur d'avoir perdu l'estime de son mari, le coeur de son amant et le plus parfait ami qui fut jamais ».

En cette fin de récit, elle fait preuve d'une grande passivité, comme en témoignent la plupart des sujets (inanimés et abstraits) des verbes qui traduisent sa lente agonie dramatique : « La raison lui revint [...]. Sa santé revenait avec grand peine [...]. Ce lui fut un nouvel accablement [...]. L'ingratitude du Duc de Guise lui fit sentir [...]. Tant de déplaisirs [...] la remirent bientôt dans un état aussi dangereux ».

L'attitude de la princesse n'est pas du tout la même à la fin du film ; en effet, elle s'y montre à la fois active et combative, en particulier quand son mari lui fait lire la lettre qu'il a trouvée sur le cadavre de Chabannes. Après avoir hésité un moment, elle décide de quitter le prince pour rejoindre Henri de Guise à Blois à qui elle s'est déjà donnée dans sa chambre. Elle se dit alors prête à rompre les liens du mariage pour suivre son amant. Mais devant le refus qu'elle essuie, elle se rend à la chapelle où est enterré le comte, avant de se résoudre, à l'extrême fin du film, à attendre la mort en se retirant de l'amour « comme François de Chabannes s'était retiré de la guerre. »

* *

Ce renoncement au monde de la Princesse de Montpensier semble annoncer la retraite dans une maison religieuse que choisira la Princesse de Clèves, le personnage éponyme du roman écrit en 1678 par Mme de Lafayette. Il fait penser également à cette vie retirée, loin de la Cour notamment, à laquelle aspiraient les Solitaires de Port-Royal.

Il y a incontestablement une tonalité religieuse à la fin du film comme le marquent, davantage encore, la voix off de Chabannes accompagnant Mme de Montpensier, jusqu'à la chapelle isolée où elle s'agenouille sur la pierre tombale de son ami ; ou la voix off de Marie appelant la mort de ses vœux ; le tout donnant l'impression d'une conversation qui se poursuit dans l'au-delà. Pourtant on ne voit pas la princesse prier, elle ne prend pas Dieu à témoin et n'invoque jamais le Ciel.

De ce point de vue, le film est très fidèle au texte de Mme de Lafayette. En effet, à la fin du livre, comme dans toute la nouvelle d'ailleurs, il n'y a aucune référence à Dieu ; son héroïne n'implore jamais le Ciel et son agonie se défoule sans le secours de l'Église. Elle ne ressemble donc guère aux personnages de la tragédie classique, celle de Racine en particulier. C'est pourquoi, on a parlé de jansénisme athée à propos de l'oeuvre de la romancière. Aussi n'est-il pas étonnant que la mort de Mme de Montpensier soit résumée en une formule lapidaire et donne l'impression de déboucher sur le néant : « Elle mourut en peu de jours, dans la fleur de son âge. » Mais si Mme de Lafayette semble ainsi abandonner la princesse à son triste sort, et n'éprouver pour elle aucune commisération, c'est aussi, sans doute, pour préparer la leçon qu'elle veut tirer de son récit et que

le lecteur de l'époque attend.

**

La dernière phrase de la nouvelle apparaît, de fait, comme une véritable morale de l'histoire. La princesse, écrit l'auteure, « aurait été la plus heureuse si la vertu et la prudence eussent conduit toutes ses actions. »

Le mot « prudence » utilisé ici par Mme de Lafayette, tend à démontrer à quel point la passion s'oppose à la « droite raison », pour reprendre les termes de l'article que Furetière consacre à ce mot dans son Dictionnaire de 1690. Quant au mot « vertu », il montre combien la conduite de Mme de Montpensier s'est écartée dangereusement des exigences auxquelles devaient se plier les femmes du grand monde, celles de la Cour, en particulier. À cet égard, la princesse de Montpensier est le contraire de Mme de Clèves dont la vie « qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables ».

Avec La Princesse de Montpensier, Bertrand Tavernier, quant à lui, ne prétend donner aucune leçon morale. Il n'est question ni de prudence ni de vertu à la fin du film. En insistant sur le sort malheureux de la princesse, et, au-delà, sur celui de toutes les femmes de son époque, en montrant, parallèlement, le courage et la volonté farouche de la jeune femme, le réalisateur la présente clairement comme une sorte de féministe avant l'heure, prête à défier les codes et les moeurs de son temps.

Mais surtout, il fait de la passion, dans son opposition radicale à la raison, l'un des éléments constitutifs de la nature humaine, une valeur que notre temps affectionne particulièrement y compris dans son aspect paradoxal. La passion, en effet, si l'on en croit la dernière phrase prononcée par Marie, en voix off*, est une « folie » qui donne cependant une « raison » de vivre aux êtres humains, en dépit de son caractère dangereux voire mortel : « Et je souhaitais qu'elle fût brève puisque les secrètes folies de la passion m'étaient devenues étrangères. »

* *

La nouvelle de Mme de Lafayette se déroule sous le règne de Charles IX, mais le lecteur de 1662 comprend que la romancière parle aussi de son temps, de la Cour de Louis XIV et de ses moeurs. Elle fait ainsi mourir son héroïne pour en tirer une morale qui convient à son époque, aux idéaux de son milieu qui peuvent paraître anachroniques aujourd'hui. En choisissant de faire survivre à ses malheurs la Princesse de Montpensier, Bertrand Tavernier, dans son film, cherche sans doute à prouver que le personnage féminin de l'oeuvre de Mme de Lafayette peut encore nous parler, que sa passion, son drame et ses combats sont aussi ceux des femmes de notre temps. Voici d'ailleurs ce qu'il écrit : « Dès que l'on refuse de porter sur elle un jugement moralisateur, que l'on se débarrasse de cette volonté de la condamner, Marie de Montpensier s'impose comme un personnage d'une extrême modernité que j'ai adoré [...]. Il devient dès lors possible de donner à son histoire un sens tout à fait féministe. »